



BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT 2021

à retourner accompagné du règlement à

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DOCTEURS EN DROIT, BP 42425, 75024 PARIS Cedex 01

Paielement en ligne à l'adresse suivante : <https://www.payassociation.fr/afdd/paiement-libre>

Sinon par chèque libellé à l'ordre de l'AFDD

Ou par virement : IBAN FR76 30066100910002075330152, BIC CMCIFRPP

IDENTITÉ

Civilité :

Nom :

Prénoms :

Adresse postale :

Adresse électronique :

PROFESSION

Situation professionnelle :

Coordonnées professionnelles :

Doctorat obtenu en :

Sujet de thèse :

MONTANT DE LA COTISATION

- Gratuite : première adhésion pour un jeune docteur l'année de sa soutenance
- 15 € : pré-adhésion-doctorant
- 30 € : de la deuxième à la quatrième année après la thèse
- 70 € : au-delà de la quatrième année d'obtention du doctorat,
- à partir de 100 € : pour les membres bienfaiteurs,
- 35 € : pour les veufs ou veuves de docteurs.

Après le règlement, vous recevrez par courriel le document CERFA ouvrant la déductibilité fiscale au titre des revenus imposables en 2021 et déclarés en 2022. Si vous souhaitez le recevoir par La Poste, joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse.

PIÈCES JOINTES

Pour un premier adhérent, joindre une copie du diplôme ou une attestation universitaire justifiant du titre de docteur.

Pour un pré-adhérent en situation de doctorant, joindre une copie de la carte d'étudiant.

Fait le

à

Signature